

REPUBLIQUE DU BENIN

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(MESRS)**



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)**



**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
(FASEG)**

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de

LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES DE GESTION

OPTION : SCIENCES DE GESTION

SPECIALITE: Comptabilité Audit et Contrôle de Gestion (CACG)

THEME

**LES DETERMINANTS DES FRAUDES REPEREES LORS DES
AUDITS DANS LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES :
CAS DES ENTREPRISES AUDITEES PAR CACOGEC**

Réalisé & soutenu par :

Arsène Mahugnon ADJAHOSSOU & Justin Zinsou FANOU

Sous la Direction de:

Directeur de stage :

Monsieur Philippe Bonou AHIDOTE
Directeur Du CACOGEC

Directeur de Mémoire :

Professeur Judith GLIDJA
*Agrégée des universités,
Enseignante à la FASEG*

ANNEE ACADEMIQUE 2014-2015

AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economique et de Gestion (FASEG) n’entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACE 1

Je dédie ce travail avec un grand amour :

- ❖ À ma très chère mère **Joséphine ZANNOU**
- ❖ À mes **Grands-frères : Christian, Fernand, Simplicie et Léonce ADJAHOSSOU.**

Arsène M. ADJAHOSSOU

DEDICACE 2

Je dédie ce travail avec un grand amour :

- ❖ À ma très chère mère **Alladjo DETCHENOU**,
- ❖ À ma tante **Marie DETCHENOU**.

Justin Z. FANOU

REMERCIEMENTS

Le présent mémoire a été réalisé grâce à la participation effective de plusieurs personnes. Qu'ils nous ont permis de leur témoigner nos profondes reconnaissances.

Nos remerciements vont à l'endroit de :

❖ Professeur **Charlemagne Babatoudé IGUE**, le doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) ;

❖ À notre maître de mémoire, Professeur **Judith GLIDJA** et son assistant Monsieur **Déo-Gratias T. RIBOUIS** qui ont accepté de diriger cette étude ;

❖ À tous le corps enseignant de la FASEG qui a contribué à notre formation ;

❖ À Monsieur **Philippe Bonou AHIDOTE**, Directeur Fondateur de CACOGEC pour son encadrement ;

❖ À tout le personnel de CACOGEC pour leur franche collaboration ;

❖ À Madame **Marie AGUESSI** pour ses aides et conseils ;

❖ À Madame **Céline HOUEGBAN** pour ses aides financières.

RESUME

Le présent document est une étude portant sur « Les déterminants des fraudes repérées lors des audits dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ». Elle a pour objectif général d'identifier les déterminants des fraudes repérées lors des audits dans les PME et pour objectifs spécifiques d'étudier les facteurs déterminants des pratiques frauduleuses dans les PME et de vérifier la nature consciente ou inconsciente des pratiques frauduleuses repérées lors des audits dans les PME. À l'aide des méthodes d'échantillonnages bien définis, les enquêtes ont été réalisées dans le but de vérifier les hypothèses d'écoulant de ces objectifs. De l'analyse des résultats obtenus, on constate que sur l'ensemble des personnes enquêtés, la majorité confirme premièrement que la minimisation du résultat net et de l'impôt constituent les déterminants des pratiques frauduleuses ; deuxièmement que les dirigeants des PME adoptent consciemment les pratiques frauduleuses. Sur la base de ces différents résultats des propositions d'améliorations voire d'éradications ont été faites dans le but de garantir des entreprises de qualité durable. Il s'agit entre autres, d'assurer la formation continue des dirigeants des entreprises, mettre à la disposition desdits dirigeants les moyens nécessaires à la réalisation de leurs tâches quotidiennes.

Mots-clés : Audit légal ; Fraude ; Entreprises ; Petites et Moyennes Entreprises ; Cabinet.

SUMMARY

This document is a study on “determinants begins whenever fraud during audits in the small and Medium Enterprises (SME)”. Its overall objective is to identify the determinants begins whenever fraud during audits in SME and specific objectives to study the determinants of fraudulent practices in SME and to check the conscious or unconscious nature of fraudulent practices during audits begins whenever in SME. Using the sampling methods defined property, the surveys were conducted to verify the assumptions flowing from these goals. From the analyses the results reveal that on all the people surveyed, the majority confirmed firstly that the minimization of net income and income tax are the determinants of fraudulent practices; secondly that SME managers consciously adopt fraudulent practices. Based on these results suggest improvements even eradications were made in order to ensure lasting quality companies. This is among other things; provide continuing education for business leaders, to provide these executives with the necessary means to carry out the daily tasks.

Key- words: Statutory Audit; Fraud; Businesses; Small and Medium enterprises; Cabinet.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADPG :	Autorité de Développement du Périmètre de Glo-Djigbé
ASMAB :	Association pour la Solidarité des Marchés du Benin
ARMP :	Autorité de Régulation des Marchés Publiques
BAD :	Banque Africaine de Développement
BM :	Banque Mondiale
BOAD :	Banque Ouest Africaine de Développement
CA :	Conseil d'Administration
CACOGEC :	Cabinet d'Audit, de Conseil de Gestion et d'Expertise Comptable
CEPEPE :	Centre de Promotion pour l'Emploi et la Petite et Moyenne Entreprises
CFA :	Colonie Français d'Afrique
CNCC :	Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes
FAFP-ADEX :	Fond d'Appui à Frais Partagés-Association de Développement des Exportations
FASEG :	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
IFAC :	International Federation of Accountants
IFACI :	Institut Français de l'Audit et de Contrôle Interne
IIA :	Institute of internal Auditors
IMF :	Institution de Micro Finance
INRAB :	Institut National de la Recherche Agricole du Benin
IRC :	Institutions Régionales de contrôle
OECCA-BENIN :	Ordre des Experts Comptables et Comptables Agrégés du Bénin
PBES :	Procédures de Programmation, de Budgétisation d'Exécution et du Suivi des Investissements
PGE :	Politique Générale des Entreprises
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PMI :	Petites et Moyennes Industries
SBEE :	Société Béninoise d'Energie Electrique
SONEB :	Société Nationale des Eaux du Bénin
TAFIRE :	Tableau Financier des Ressources et Emplois
UTA :	Unité de Travail-Année

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 :	Tableau comparatif de l'audit interne, légal et contractuel.....	28
Tableau n°2 :	Catégories d'audits.....	32
Tableau n°3 :	Risque de non détection.....	34
Tableau n°4 :	Appréciation du personnel face aux pratiques frauduleuses dans les PME.....	41
Tableau n°5 :	Avis du personnel par rapport aux déterminants des pratiques frauduleuses.....	42
Tableau n°6 :	L'appréciation du personnel face aux pratiques frauduleuses dans les PME.....	42
Tableau n°7 :	L'appréciation du personnel par rapport à la non-déclaration des employés.....	43
Tableau n°8 :	L'appréciation du personnel sur la rémunération des salaires par rapport aux fraudes.....	48
Tableau n°9 :	L'avis du personnel par rapport à la nature des pratiques frauduleuses.....	44
Tableau n°10 :	L'avis du personnel par rapport à la nature des pratiques frauduleuses.....	44
Tableau n°11 :	L'avis du personnel par rapport à la nature des pratiques frauduleuses.....	45
Tableau n°12 :	Avis sur le comportement du personnel par rapport aux fraudes.....	45

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°1 :	La répartition des employés du CACOGEC par catégories socio-professionnelles.....	15
Graphique n°2 :	Appréciation du personnel face aux pratiques frauduleuses.....	42

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET FONDEMENT DE LA RECHERCHE	4
SECTION 1 : Cadre institutionnel de la recherche	5
SECTION 2 : Fondement de la recherche.....	15
CHAPITRE 2: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	22
SECTION 1: Cadre théorique	23
SECTION 2 : Cadre méthodologique de la recherche	36
CHAPITRE 3 : CADRE EMPIRIQUE DE LA RECHERCHE	40
SECTION 1 : Présentation et Analyse des résultats	41
SECTION 2 : Vérification des hypothèses, recommandations et suggestions	48
CONCLUSION.....	52
BIBLIOGRAGIE	54
ANNEXES.....	56
TABLE DES MATIERES.....	61



INTRODUCTION

Une des conditions essentielles de la survie d'une entreprise ou plus généralement d'une organisation réside dans la capacité de ses membres à agir de manière cohérente et efficiente pour atteindre les objectifs poursuivis par l'organisation. Cette nécessaire coordination des comportements peut être obtenue par différents moyens.

Dans une très petite entreprise, le dirigeant peut vérifier directement que les tâches se déroulent de la manière qu'il juge appropriée. Mais la supervision du dirigeant et l'ajustement mutuel entre les divers acteurs (H. Mintzberg, 1982) deviennent rapidement inadaptés lorsque la taille de l'entreprise augmente. Certes on peut souhaiter maintenir ces pratiques, mais on ne peut guère les appliquer qu'à des parties de l'entreprise.

Le Bénin à travers sa politique de recouvrement a opté pour un système déclaratif, qui contraint chaque contribuable à déclarer en toute sincérité et honnêteté sa base imposable. En contrepartie de cette liberté déclarative, le fisc se réserve le droit de contrôler la sincérité présumée des déclarations souscrites, afin de corriger les éventuelles erreurs et sanctionner les mauvais comportements des contribuables. À cette fin, l'auditeur a prévu divers mécanisme de contrôler les dispositions de répression à l'encontre des contribuables indéclicats. En dépit de ces mesures, la mobilisation des procédures se trouve compromise par l'incivisme des petites et moyennes entreprises qui n'ont qu'un souci permanent, celui d'échapper à la charge frauduleuse. Ce comportement de l'entreprise constitue une fraude.

La fraude est un phénomène qui prend une ampleur considérable de jour en jour. Elle se généralise et se modernise. Ses manifestations de plus en plus complexes et subtiles sont devenues incontrôlables. Les effets de l'entreprise ne semblent plus aller au rythme de l'évolution du mal.

Les différents rapports consultés au niveau du cabinet CACOGEC portant sur l'audit de certaines entreprises clientes font ressortir les pratiques qui

consistent à augmenter les charges. De ces rapports, on note certains nombres de déterminants des fraudes qui consistent à minimiser l'impôt sur le résultat.

Ces constats suscitent en nous la préoccupation suivante : **Quels sont les facteurs explicatifs des fraudes dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ?** Face à l'ampleur que prend ce phénomène dans les entreprises, nous avons choisi de réfléchir sur le thème : « **Les déterminants des fraudes repérées lors des audits dans les PME : cas des entreprises auditées par CACOGEC** ».

Dans la conduite de cette étude, un plan tripartite sera adopté. La première partie aborde le cadre institutionnel et fondement de la recherche. Le deuxième chapitre parle du cadre théorique et méthodologique de recherche. Enfin le troisième chapitre se chargera de présenter et d'analyser les résultats obtenus.

Chapitre 1 : **CADRE
INSTITUTIONNEL ET
FONDEMENT DE LA
RECHERCHE**

Le présent chapitre est subdivisé en deux sections. La première concerne le cadre institutionnel du CACOGEC et la seconde concerne le fondement de l'étude.

Section 1 : Cadre institutionnel de la recherche

Cette section présente la situation géographique du CACOGEC, son historique, ses missions, ses activités et ses partenaires, enfin sa structure organisationnelle et ses ressources.

Paragraphe1 : Situation géographique et historique du CACOGEC

A/ Situation géographique du CACOGEC

Le cabinet d'audit de conseil de gestion et d'expertise comptable (CACOGEC) est implanté dans sa quasi-totalité dans le Sud du territoire national et son siège social est situé à Zogbo à Cotonou dans le département de littoral derrière le 10^{ème} arrondissement, ex- mairie de Kouhounou. Ce cabinet est installé dans le propre immeuble du promoteur.

B/ Historique du CACOGEC

Le cabinet d'Audit de Conseil de Gestion et d'Expertise Comptable (CACOGEC), créé le 16 Septembre 1986 par Monsieur Bonou Philippe AHIDOTE, fait partir des plus grands cabinets d'expertise comptable du Bénin.

CACOGEC est dirigé par son directeur fondateur Mr AHIDOTE Bonou Philippe, diplômé du 3^{ème} cycle en Audit et Contrôle de Gestion, membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agrégés du Bénin (OECCA-BENIN).

Le cabinet est agréé près des Institutions Financières : la Banque Ouest Africaine de Développement(BOAD), la Banque Africaine de Développement(BAD), la Banque Mondiale(BM) et le Fond d'Appui à Frais Partagés-Association de Développement des Exportations (FAFP-ADEX) et agréé par le Centre de Promotion pour l'Emploi et la Petite et Moyenne

Entreprise(CEPEPE).

Le cabinet jouit d'une renommée très remarquable dans l'environnement concurrentiel des Experts Comptables. C'est une entreprise de prestation de service immatriculée au registre de commerce. Il regroupe des cadres hautement qualifiés et intervient dans plusieurs domaines d'activités. Sa fiche signalétique se présente comme suit (voir annexe 1).

Paragraphe 2 : Missions, activités et partenaires du CACOGEC

A/ Missions du CACOGEC

Le cabinet a pour principale mission de conseiller, d'assister les entreprises sur le plan comptable, fiscal et financier. Il a aussi pour mission de remplir toutes les formalités pour le compte des entreprises.

En outre, CACOGEC est un cabinet pluridisciplinaire qui offre à sa clientèle une gamme variée de services couvrant plusieurs domaines. Il dispose à son actif une multitude de missions d'Audit organisationnel, financier, comptable et des missions de réalisation de manuels de procédures pour des grandes entreprises ainsi que des institutions de la République du Bénin et d'ailleurs.

B/ Activités du CACOGEC

Le cabinet dispose aussi bien des activités principales et des activités secondaires dont voici :

1-Activités principales du CACOGEC

Il intervient principalement dans les domaines suivants :

a-Organisation et Audit d'Entreprises

Le cabinet intervient essentiellement dans :

- L'Audit contractuel (comptable et financier) ;
- L'évaluation d'entreprises ;
- L'Audit des comptes consolidés.
- Concernant l'organisation, il intervient dans :

- L'élaboration des Manuels de Procédures Administrative, Financière, Comptable et Technique ;
- L'investigation ou diagnostique ;
- La mise en place de la comptabilité.

b-Gestion

En matière de gestion, le cabinet se charge de :

- La formation
- L'assistance en gestion et management.

c- Conseil Juridique et Fiscal

Ici, le cabinet se charge :

- De la constitution des sociétés ;
- Du Secrétariat juridique.

d-Expertise comptable

En matière d'expertise comptable, le cabinet a pour rôle :

- L'intervention dans la comptabilité des entreprises ;
- L'assistance pour le redressement comptable ;
- L'établissement des comptes annuels ;
- La conception et la formalisation du système de suivi de trésorerie ;
- La comptabilisation et la certification du bilan ;
- La formation du personnel concerné.

2-Activités secondaires du CACOGEC

Le cabinet a pour activités secondaires :

a-Études-Recherches-Restructuration

Le cabinet se charge :

- Des études socio-économiques d'opportunité, de faisabilité de projet de développement financé par les institutions financières.

- De l'identification, montage, planification et suivi d'évaluation de projets de développement local et régional.
- Des études de filières de produits agricoles et de produits forestiers.
- Des conseils de gestion aux exploitations agricoles des groupes cibles.
- De prestations de services de consultation et d'assistance pour des experts en mission au Bénin ou pour la mise en œuvre de projets de développement.

b-Génie civil et BTP

Il intervient dans :

- L'expertise technique de l'équipement, du matériel électrique, d'eau et bâtiment ;
- L'étude technique ;
- L'assistance à la gestion.

c-Ingénierie Informatique

Elle se charge :

- De l'assistance et de conseil d'entreprise pour tout projet informatique ;
- De l'Audit informatique d'entreprise (publique, privée ou de collectivité locale) ;
- De l'élaboration de plan directeur ;
- Du recrutement de personnels informatiques ;
- De l'étude et réalisation de logiciel spécifique.

d-Sociologie

Le cabinet mène ses activités grâce à sa structure organisationnelle et à son personnel qualifié.

C/ Les partenaires du CACOGEC

On enregistre dans le cabinet CACOGEC des partenaires externes
Comme internes qui s'en suivent :

1-Les Partenaires externes du CACOGEC

a-Les clients du CACOGEC

En fonctions de ses activités, le cabinet a audité des entreprises comme Institut National de la Recherche Agricole du Bénin (INRAB), Association pour la Solidarité des Marchés du Bénin (ASMAB), Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), Procédures de Programmation de Budgétisation d'Exécution et de Suivi des Investissement (PBES) ; Autorité de Développement du Périmètre de Glo- Djigbé (ADPG) et bien d'autres.

b-Les fournisseurs du CACOGEC

CACOGEC est en partenariat avec d'autres cabinets nationaux et internationaux à savoir Canal Audit, SOCOFEPINCC.P 761 Succursale **Outremont Montréal Qc Canada HEV49N**, KOST INTERNATIONAL. II, Rue MARBEUF-75008 Paris, Société Med SOFT toujours dans la performance de ses missions. En plus, on a les entreprises prestataires de service comme la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) et la Société Nationale des Eaux du Benin (SONEB).

2-Les partenaires internes du CACOGEC

CACOGEC a son personnel reparti dans ses différents domaines de compétences pouvant effectués ses activités. Il a un auditeur interne qui s'occupe de la mission d'audit, des agents comptables et aussi des contrôleurs de gestion.

Paragraphe 3 : Structures organisationnelles et ressources du CACOGEC

A/ Structures organisationnelles

Ce paragraphe présente les différents postes fonctionnels du cabinet et leur définition. L'organisation interne du CACOGEC est reflétée par un organigramme (voir annexe 2).

Ainsi, son fonctionnement est assuré par un ensemble de structures et d'organes mis en place afin de faciliter et de permettre un suivi rigoureux du cabinet. Ces différents organes fonctionnent comme suit :

1-Organes de décision

Cet organe est composé d'Assemblée Générale, de Conseil d'Administration et du Commissariat aux Comptes.

a-Assemblée Générale

Elle est l'instance suprême de décision du CACOGEC et est constituée de l'ensemble des employés convoqués et réunis à cette fin. L'Assemblée Générale a entre autres compétences :

- L'assurance de la saine administrative et du bon fonctionnement du cabinet ;
- L'adoption et la modification des statuts et règlements;
- L'adoption des rapports d'activités des différents organes; approbation des résultats de l'exercice.

b-Conseil d'Administration

CACOGEC est administré par un Conseil d'Administration (CA) investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom du cabinet. Le CA est chargé d'élaborer la politique générale du cabinet en adéquation avec le plan de développement économique tout en définissant les objectifs à atteindre. Le cabinet dispose principalement d'un directeur fondateur, de son attaché, d'une secrétaire générale, d'un comptable, d'un auditeur etc.

c-Commissariat aux Comptes

Outre l'expertise comptable, le cabinet se charge aussi du commissariat aux comptes. Ceci se fait à travers :

- Le diagnostic d'entreprise ;
- L'Audit de privatisation ;
- L'évaluation des sociétés-fusion des sociétés ;
- La préparation et la formation du personnel.

2-Organes de gestion

Cet organe est composé d'une Direction Générale, de son Attaché, d'un Secrétariat Général et des différents départements.

a-La Direction Générale

C'est l'organe suprême, le centre de décision et de commandement du cabinet.

Le Directeur est chargé de :

- Coordonner et contrôler toutes les activités du cabinet ;
- Instruire des différents responsables du cabinet pour la réalisation des missions et l'animation du cabinet ;
- Viser les documents réalisés sous la supervision des différents responsables ;
- Étudier avec les différents responsables de département, les difficultés liées aux dossiers complexes ;
- Orienter les responsables lors du montage des dossiers.

Il est aidé dans sa fonction par le responsable en charge de la gestion des ressources humaines, l'attaché de direction et le secrétaire général.

b-Attaché à la Direction

Lié étroitement à la direction, l'attaché de direction reçoit de cette dernière des instructions qu'il transmet aux divers départements et lui rend compte régulièrement de ses activités ; il est chargé de traiter certaines affaires ou correspondances spéciales sur instruction du Directeur.

c-Secrétariat Général

Il gère simultanément les affaires particulières du Directeur et le service administratif. Il est chargé de la rédaction de toutes correspondances commerciales. Il gère les fournitures de bureau et s'occupe du contrôle et de l'approvisionnement des véhicules en carburant. Il est aussi chargé d'exécuter certaines tâches tels que :

- Le suivi du traitement informatique des documents qui lui sont affectés ;
- La tenue des différents chronos (classeur) ;
- La gestion du matériel informatique du secrétariat.

d-Département Audit et Contrôle Interne

L'auditeur interne procède à l'analyse du fonctionnement des diverses activités et des services du cabinet par l'amélioration de leur fonctionnement et de leur efficacité, en assurant l'assistance et le conseil de gestion à la direction.

À ce titre, il est chargé de :

- La participation à la définition des procédures de contrôle de gestion et de veille à leur cohérence ;
- La participation à la définition du plan stratégique de gestion ;
- L'évaluation des entreprises ;
- L'Audit financier et opérationnel ;
- Le redressement comptable des entreprises
- La déclaration fiscale des entreprises ;

- L'établissement des états financiers des clients ;
- La rédaction de manuel de procédures comptables aux clients

De façon générale, l'auditeur interne est garant de la cohérence et de la conformité des procédures par rapport à l'ensemble des règles de gestion de l'entreprise.

e-Le Département Comptabilité et Gestion

Les principales fonctions de ce département sont :

- La tenue de comptabilité interne du cabinet ;
- La mise à jour des pièces comptables et de la passation des écritures appropriées ;
- La gestion des dépenses sous l'autorisation du directeur ;
- La vérification du solde manuscrit brouillard de la caisse ;
- Le paiement du salaire au personnel, fournisseurs et d'autres prestataires de services ;
- L'élaboration des états financiers du cabinet (sous la supervision du chef service Audit) ;
- Le paiement des différents impôts et des cotisations à la CNSS ;
- La coordination des inventaires et du rapport final ;
- L'organisation, la coordination et la supervision générale de toute la comptabilité.

f-Le Département d'Etudes et Ingénierie

Composé d'ingénieurs, de sociologues, de statisticiens et de planificateurs, ce département est chargé des dossiers ayant trait aux études de faisabilité ; d'opportunité des projets, aux appels d'offre et à toutes autres études relevant de leur domaine. Il regroupe entre autre le personnel du cabinet et des collaborateurs extérieurs pouvant intervenir pour le montage des dossiers de soumission.

g-Le Département Marketing et Prospection

Dans l'objectif de maintenir sa clientèle, conquérir de nouveaux marchés et d'étendre son champ d'action, CACOGEC a créé ce département dont la mission est de :

- Sensibiliser les chefs d'entreprises sur les obligations comptables et la nécessité de tenir une comptabilité ;
- Prospecter nos services aux autres entreprises de la place ;
- Visiter les anciens clients.

h-Le Département Informatique

Sous l'autorité du chef service des ressources humaines, ce département a pour tâche principale :

- La formation et le recyclage des membres du cabinet ;
- La formation des clients extérieurs ;
- La formation pratique des stagiaires ;

B/ Ressources du CACOGEC

Comme toutes entreprises, CACOGEC dispose de quelques ressources, lui permettant de mener à bien sa mission. Au nombre de celles-ci nous avons : les ressources matérielles, humaines et financières.

1-Ressources matérielles

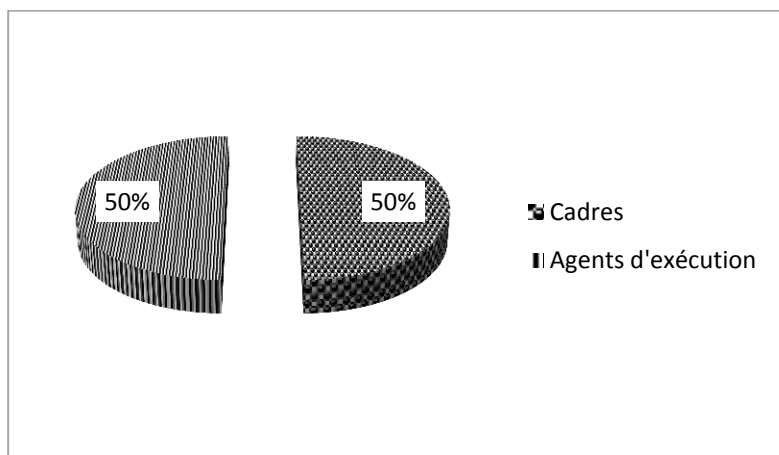
Le CACOGEC jouit des infrastructures pouvant lui permettre la réalisation des diverses activités. Il dispose d'un immeuble, de matériels informatiques, bureautiques et d'un parc automobile dans le but de promouvoir ses activités.

2-Ressources humaines

CACOGEC est composé d'une équipe pluridisciplinaire regroupant

quatorze (14) membres internes comme externes dont six (06) diplômés de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, il compte plus d'une trentaine de collaborateurs extérieurs de haut niveau. Le personnel est rémunéré sur le budget de fonctionnement du cabinet.

Graphique n°1 : Répartition des employés du CACOGEC par Catégories socio-professionnelles



Source : Service des ressources humaines (1986 à nos jours)

3-Ressources financières

Les ressources financières du CACOGEC sont constituées des recettes provenant des activités de ses différents services effectués.

Section 2 : Fondement de la recherche

Nous présentons cette section en deux paragraphes : Le premier aborde le déroulement du stage et le second met en relief la problématique, intérêts et objectifs de la recherche.

Paragraphe1 : Déroulement du stage

1- Le service d'accueil

CACOGEC utilise une méthodologie dans l'exécution des ordres de missions (missions d'audit, financière, procédures, de vérifications matérielles). Ces actions contribueront à s'assurer de la sincérité des informations et de s'assurer de la régularité des opérations.

Au cours de notre admission dans le cabinet après dépôt de lettre de demande de stage académique, nous nous sommes soumis à des rencontres avec le Directeur fondateur du cabinet entre autres on peut citer :

- **la première rencontre** avec le Directeur du cabinet assisté de son attaché à la direction pour la prise de contact ;
- **la deuxième rencontre** : nous sommes rendus dans le bureau du Directeur fondateur pour ces conseils et apports ;
- **la troisième rencontre** : la présentation du personnel avec leurs anciennetés au sein du cabinet.

Après, nous sommes conduits vers le département d'audit, de comptabilité et de gestion pour assister aux différents travaux.

2-Les travaux effectués

À notre entrée dans le cabinet CACOGE, nous avons d'abord été soumis à une documentation très intéressante, après nous avons été associés tout au long de notre stage dans le département d'audit, de comptabilité et de gestion.

a-Documentation

La documentation est basée sur certains ouvrages important qui a trait avec notre sujet d'étude. Dans le cadre théorique de notre étude, c'est un outil qui nous a permis de formuler la problématique et de rédiger la clarification conceptuelle. Les informations obtenues proviennent de certains documents disponibles à CACOGE et d'anciens mémoires. Ces documents sont énumérés dans la bibliographie.

b-Préparation de la mission d'audit

Le cabinet utilise une méthodologie dans l'exécution de sa mission d'audit. Ce cabinet prépare sa mission après d'être déclarée adjudicataire. Cette préparation se fait suivant deux phases fondamentales :

1^{ère}Phase :Planification de la mission.

Au cours de cette phase, le chargé de la mission se déplace pour prendre contact avec **les responsables de la direction générale de l'entreprise** à auditer pouvant lui permettre d'élaborer un plan d'audit. **L'élaboration du plan d'audit** consiste à définir son programme de mission (la disponibilité de sa mission).

2^{ème}Phase :Exécution de la mission d'audit

Cette phase consiste d'abord à faire **l'audit comptable** qui permet de vérifier les comptes de l'entreprise (compte en T, la balance générale), les achats et ventes, les entrées et les sorties. Après il faut aborder **l'audit financier** qui consiste à vérifier si les recettes et les dépenses sont conformes ou bancales. Ensuite, on a **l'audit administratif** qui permet de faire le point de la gestion des ressources humaines et enfin **l'audit informatique** qui vérifie les logiciels spécifiques et enregistre les entrées et sorties (matériels; marchandises).

Après ces différents types d'audit, l'auditeur va établir un **rapport provisoire** sur lequel les responsables de l'entreprise font leurs observations et amendements. Ace niveau l'auditeur prend en compte ces observations si possibles avant d'élaborer le **rapport définitif**.

3-Les constats du stage

CACOGEC est une entité remplie de personnel doué dans l'exercice de leurs tâches. Il dispose à l'égard de ses derniers et de ses stagiaires des documents utiles pour leur culture personnelle. De plus il met à la disposition de son personnel des moyens nécessaires pour le bon déroulement des différentes missions. Avec ses expériences professionnelles, le cabinet conseille, de toutes les pièces comptables avant l'établissement des états financiers et surtout des fraudes au sein des petites et moyennes entreprises

Mais dispose aussi des forces et des faiblesses :

a- Les forces

Le cabinet dispose de nombreuses forces parmi lesquelles on peut citer :

- l'expérience acquise au bout de plusieurs années dans l'audit;
- l'existence d'une procédure d'élaboration, d'exécution et du suivie comptable;
- l'existence d'outils du contrôle de gestion;
- rigueur dans l'exécution des opérations

b- Les faiblesses

À côté des forces énumérées, on trouve les faiblesses suivantes:

- Analyse peu profonde de la situation des clients;
- Faible disponibilité en internet;
- Faible séparation des fonctions.

4-Les difficultés rencontrées

Au cours du déroulement de notre stage ; nous avons été confronté à des problèmes qui ont constitué pour nous un frein à la rédaction de notre mémoire.

Au nombre de ces problèmes nous pouvons citer :

- Difficulté liées à la non collaboration de notre faculté des Sciences Economique et de Gestion avec les structures privées ou publiques pouvant nous permettre d'effectuer les stages dans les délais fixés,
- La non-disponibilité de certains encadreurs à cause de leurs nombreuses préoccupations, ce qui entraine parfois le report dans le calendrier de stage.
- La rétention de l'information à cause du secret professionnel ou la confidentialité,
- Manque de responsable pour l'encadrement des stagiaires.

Paragraphe 2 : Problématique, intérêts et objectifs de la recherche

A/ Problématique

Le développement d'une nation passe par une gestion efficace et efficiente de ses entreprises. A cet effet, la performance du CACOGEC s'apprécie au niveau du l'audit externe et d'expertise comptable par ses entreprises clientes. Ce cabinet a pour mission d'aider les entreprises en particulier les PME à certifier la régularité, la sincérité et l'image fidèle de leurs états financiers.

Le souci permanent de toutes entreprises est la réalisation du profit et du profit maximal. Cette ambition presque obligatoire pour la survie de l'entreprise amène certaines entreprises à adopter des comportements opportunistes. Dans l'exécution de leurs activités quotidiennes, dans le souci de maximiser les impôts par exemple, certaines d'entre elles augmentent les charges de façon injuste.

Des rapports de CACOGEC consultés sur l'audit de certaines entreprises font ressortir certains aspects qui constituent des pratiques frauduleuses. Au nombre de ces pratiques nous avons noté par exemple : la création des salaires fictifs, dissimulation de certains produits, l'augmentation volontaire de certaines charges telles que les amortissements et les provisions (rapports d'audit du CACOGEC).

De ces constats suscitent la question principale de recherche suivante : **Quels sont les déterminants des fraudes repérées lors des audits dans les PME?** De cette question principale de recherche découle les questions spécifiques ci-après :

- **Quelles sont les facteurs déterminants des pratiques frauduleuses dans les PME ?**
- **Comment se manifestent les pratiques frauduleuses dans les PME ?**

C'est autour de ces préoccupations que nous allons mener des réflexions dans le souci d'apporter des approches de solutions.

B/ Intérêts de la recherche

- L'importance qu'accordent les cabinets d'audit et d'expertise comptable Béninois notamment CACOGEC aux entreprises auditées n'est pas passée sous silence. Il urge de faire une analyse sur les fraudes repérées lors des audits et faire des propositions pour les éviter.
- L'étude de ce thème présente de multiples intérêts aussi bien pour nous, pour le cabinet, pour les entreprises auditées et pour la communauté scientifique.
- En effet, ayant opté pour la formation en Comptabilité Audit et Contrôle de Gestion (CACG), il nous semble intéressant de sanctionner la fin de notre cycle de Licence professionnelle par un travail lié à ce domaine en vue d'approfondir et d'affirmer les connaissances acquises tout au long de notre cursus universitaire. C'est ainsi que nous avons opté pour une étude sur les déterminants des fraudes repérées lors des audits dans les PME : Cas des entreprises auditées par CACOGEC.
- Le développement de ce thème permettra aux cabinets publics et privés en général et au CACOGEC en particulier de connaître la performance de ses prestations de services.
- L'intérêt de ce travail est aussi de fournir aux entreprises des éléments qui leur permettront de comprendre le bien-fondé de l'audit externe, les amènera à ne plus se contenter seulement de l'audit interne mais de comprendre les fraudes existantes au sein de l'entreprise déterminées par l'audit externe.
- Enfin, ce travail pourrait permettre aux autorités de considérer l'audit comme une fonction essentiel et nécessaire qui pourrait, avec l'apport des

autres fonctions de l'entreprise, améliorer la performance des entreprises et atteindre les objectifs fixés par le cabinet.

C/ Objectifs de la recherche

L'objectif de cette étude se présente en objectif général et en objectifs spécifiques :

1-Objectif général

L'objectif général de cette étude est d'identifier les déterminants des fraudes repérées lors des audits dans les petites et moyennes entreprises.

2-Objectifs spécifiques

Il s'agit de :

OS1 : Étudier les facteurs déterminants des pratiques frauduleuses dans les PME.

OS2 : Vérifier la nature consciente ou inconsciente des pratiques frauduleuses repérées lors des audits dans les PME.

Chapitre 2: **CADRE
THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE
DE LA RECHERCHE**

Ce deuxième chapitre est présenté également en deux sections. La première est consacrée au cadre théorique et la deuxième à la démarche méthodologique et au cadre opératoire de la recherche.

Section 1 : Cadre théorique

Plusieurs cadres théoriques sont susceptibles d'être utilisés pour comprendre le mécanisme des déterminants des fraudes repérées lors des audits dans les PME. Cette section met au préalable la clarification de quelques concepts clés permettant à tout lecteur de comprendre le sujet dans le premier paragraphe. Ensuite, une synthèse de travaux déjà réalisés ayant rapport à ce thème et les hypothèses de recherche sont exposées dans le deuxième paragraphe.

Paragraphe 1 : Clarification des concepts

1-Généralités sur l'audit externe

L'audit externe, un moyen permettant de répondre à l'obligation de reddition des comptes partant de l'accroissement de l'influence sociale et économique des entreprises nationale et multinationale, **Porter et al. (1966)** montre que les besoins relatifs à l'obligation de reddition des comptes évoluent vers une logique sociétale, partenariale. Nombreux sont ceux qui pensent, en effet, que les dirigeants ont une obligation de considérer l'impact de leur décision au niveau de la société tout en permettant la réalisation de profit et le maintien de la pérennité de l'entreprise. Ces auteurs avancent notamment que les dirigeants des sociétés sont considérés comme ayant une obligation de prévenir la pollution environnementale, de garantir la sécurité industrielle et des produits ainsi que de protéger les consommateurs.

Dans la mesure où il existe un risque lié à la qualité de l'information, apprécié par la probabilité que les états financiers diffusés par une organisation soient erronés, ce risque pouvant être préjudiciable pour de nombreuses parties prenantes, il existe donc un besoin évident d'assurance concernant la qualité de

ces états financiers. En particulier, dans cette logique, **Broye (1998)** montre, en analysant la demande d'audit externe de qualité dans le cadre français, que le choix d'un auditeur de qualité constitue une réponse aux conflits d'intérêts existant entre actionnaires et dirigeants, mais également entre actionnaires et salariés. L'espace discrétionnaire des dirigeants, possible par un actionnariat managérial faible, et des salariés, du fait d'un effectif élevé et d'un grand nombre de niveaux hiérarchiques et de sites d'exploitation, se trouve alors limité par un audit externe de qualité.

C'est tout l'environnement politique et social de l'entreprise qui demande aujourd'hui des comptes. Les nouvelles réglementations financières répondent à ces inquiétudes en redéfinissant, non seulement, la responsabilité des équipes dirigeantes, mais aussi celles des organisations chargées de l'audit externe légal.

Dans ce cadre général orienté **skakeholder**, l'auditeur assume un rôle social d'attestation de l'information financière publiée, offrant ainsi aux utilisateurs un service d'assurance que le risque lié à la qualité de l'information est bas (**Robertson, 1993**). Il peut aussi être considéré comme un mécanisme incitant ou obligeant le ou les individus, à qui une responsabilité a été déléguée, à agir conformément aux intérêts des partenaires de l'organisation (**Charreaux, 1997**). L'auditeur apportant une opinion sur la crédibilité des états comptables, il constitue en cela, non seulement, un mécanisme de supervision des déclarations de la direction concernant la conduite et la performance de l'entreprise, mais aussi, en conséquence, un moyen permettant de répondre à l'obligation de rendre des comptes (**Flint, 1988**). Au total, ces différentes approches théoriques de l'audit externe nous permettent d'aborder les finalités de l'audit externe dans le cadre d'une gouvernance d'entreprise. Toutefois, cette étude est ici seulement réalisée de manière intrinsèque, sans prise en considération des autres mécanismes de régulation permettant aux parties prenantes d'une institution de

voir leurs intérêts respectés et leurs voix entendues dans le fonctionnement de l'entreprise. Or, ce type d'analyse croisée enrichit ces premières réflexions en permettant, non seulement, de décrire la nature des relations entre ces différents mécanismes de régulation, mais aussi, et surtout, d'appréhender de manière plus globale les finalités de l'audit externe au sein d'une gouvernance d'entreprise.

2-Notion des Petites et Moyennes Entreprises au Bénin

a-Définition

Selon l'article 3 de la charte nationale des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries (PME/PMI), on entend par PME/PMI: « Toute entreprise légalement constituée tenant une comptabilité régulière qui n'est pas une filiale de multinationale et qui satisfait aux critères d'un effectif de cinq (05) à quatre-vingt-neuf (99) employés permanents, puis d'un capital social compris entre un million (1000000) et cinquante millions(50000000) de francs CFA ou des investissements d'un montant compris entre cinq millions (5000000) et cinquante millions (50000000) de francs CFA ».

b-Caractéristiques

Effectif employé : Le nombre de personnes correspondants au nombre d'Unité de Travail-Année (UTA), à savoir le nombre d'employé à plein temps durant une année, le travail temporaire, saisonnier ou journalier représentant une fraction d'UTA.

Année d'exercice : Celle à prendre en considération pour la détermination du chiffre d'affaire et de l'investissement est l'année du dernier exercice clôturé de douze (12) mois au moment de la demande de reconnaissance de la charte.

3-Définitions d'audit

- **Proposée par Robert OBERT** dans synthèse droit et comptabilité; édition Dunod, 1998 :

Généralement, les définitions de **l'audit** données par les auteurs convergent vers une mission d'opinion :

- Confiée à un professionnel « indépendant » (audit interne ou externe) ;
- Utilisant une méthodologie spécifique ;
- et justifiant un niveau de diligence acceptable par rapport à des normes »

Traduction de la définition internationale adoptée par l'IIA le 29 juin 1999 et approuvée le 21 mars par le Conseil d'Administration de l'IFACI.

- **selon Pierre Olivier SCHICK**

L'audit est en effet le relaxant du management, la fonction qui apporte la sécurité aux managers et leur permet de se concentrer sur ce qui est de leur ressort. Il va examiner un processus de l'entreprise l'activité « recouvrement », de l'acceptation des commandes aux provisions de trésorerie; les postes «directions d'une équipe de dépannage»; la fonction recrutement dans l'entreprise; l'organisation administrative, comptable et financière d'une filiale et établir par :

- Un diagnostique
- Un pronostique
- Une thérapeutique

- **Selon Gilbert Riebold** dans l'audit externe au service des dirigeants d'entreprise

L'audit peut être défini comme la technique de l'examen systématique des états financiers et des opérations d'une période pour déterminer leur concordance avec les principes comptables généralement reconnus, les instructions de la direction et la réglementation en vigueur.

- **Selon la compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC)** dans notre cours d'audit et contrôle de compte donné par **le Dr**

TOGODO A. Aimé (2014), l'audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes.

4-Définition d'audit externe

L'**audit externe** est une étude réalisée dans une entreprise. Ainsi, il est aujourd'hui admis que l'auditeur externe agisse dans l'intérêt des principaux détenteurs d'intérêts de l'entreprise tout en ayant un regard sur l'intérêt public (**Mednick, 1991**). Or, ces différents utilisateurs ne peuvent pas déterminer, eux même, si l'information qu'ils possèdent est fiable. Les utilisateurs n'ont pas l'expertise, les ressources et le temps pour établir eux même la véracité des informations (**Robertson, 1993**).

5-Définition d'audit interne

The Institute of Internal Audits (Institut de l'Audit Interne) définit l'**audit interne** comme: « Une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise des opérations, lui apporte des conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée. Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle, de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité ».

6-Différence entre audit interne et audit externe

L'audit externe peut être exigé par des dispositions légales, ou non. Nous parlons respectivement de l'audit légal et de l'audit contractuel.

Le tableau synthétique ci-après résume les différences entre les audits interne et externe.

Tableau n°1 : Tableau comparatif de l'audit interne, légal et contractuel

Critères	Audit interne	Audit légal	Audit contractuel
Objectif	S'assurer du respect de l'application des procédures	Émission de l'opinion sur la régularité et la sincérité des comptes	Émission d'une opinion sur un plan précis de l'organisation
Auditeur	Personnel de l'entreprise ou professionnel indépendant	Commissaire aux comptes	Professionnel indépendant
Contours de la mission d'audit	Tous les éléments de l'organisation	Tous les éléments significatifs des états financiers	Tous les éléments en rapport avec le sujet de l'audit
Diffusion des conclusions	Interne à l'organisation	Interne et externe à l'organisation	Interne à l'organisation avec diffusion au tiers qui en a fait la demande
Rémunération	Grille salariale de l'entreprise	Moins intéressant	Pus intéressant

Source : COLLINS et VALIN, (1992)

7-Définition de L'audit légal

Selon la loi qui régit le commissariat aux comptes, L'audit légal représente des missions dûment prévues par la loi et notamment :

- Le commissariat aux comptes
- Le commissariat aux apports et à la fusion
- Le commissariat à la transformation etc.

La loi régit la profession du commissaire aux comptes, dont le rôle est de veiller notamment à l'égalité des actionnaires, à la certification des comptes sociaux et/ou consolidés, à prévenir les difficultés des entreprises, à révéler au procureur de la République les faits délictueux.

Les commissaires aux apports, à la fusion, à la scission sont choisis sur la liste des commissaires aux comptes inscrits. Il en est de même pour les commissaires à la transformation.

8-Définition de la fraude

Selon Norme Internationale d'Audit ISA 240, **la fraude** consiste à émettre des rapports financiers frauduleux ou à détourner des fonds. En tout état de cause, cette définition de la fraude, quelque peu restrictive, fait référence aux

obligations des auditeurs externes d'exprimer une opinion sur les états financiers. Elle ne peut, en tant que telle, faire office de référence au sein des entreprises.

9-Détection des fraudes

La détection de fraude est une problématique courante dans de nombreux domaines, notamment les banques et le secteur financier, les assurances, dans le domaine social, judiciaire, et bien d'autres encore. Au cours des dernières années, les tentatives de fraude ont connu une forte recrudescence, ce qui rend la lutte contre ce phénomène plus importante que jamais. Malgré un renforcement des plans d'action de la part des différents organismes concernés, les actes de fraude et les abus coûtent chaque année plusieurs centaines de milliers de francs. La difficulté pour ces organismes tient au fait qu'il s'agit d'isoler quelques cas de fraudes parmi une multitude de demandes légitimes. La fraude peut toucher les transactions par carte bancaire ou par chèque mais également certaines pratiques comptables frauduleuses. Dans le domaine de l'assurance, 25% des demandes de remboursement sont, à des degrés divers, frauduleuses, ce qui se traduit par un surcoût moyen de 10% des indemnités versées par les assureurs. La fraude peut aller de dommages qui sont simplement surévalués jusqu'à des accidents ou sinistres volontaires en vue de percevoir les indemnités. Avec le développement de ces différentes formes de fraude, et des fraudeurs qui profitent des failles existantes dans des systèmes parfois conçus en sous-estimant ce risque, la détection des fraudes devient de plus en plus difficile à réaliser.

La prévention de la fraude lors de l'audit légal est un sujet de préoccupation majeur pour les collectivités régionales et locales et les autres organismes publics. Il est par conséquent abordé dans les programmes d'audit de toutes les Institutions Régionales de Contrôle (IRC), mais de manière plus ou moins approfondie.

Généralement, l'auditeur doit certifier les comptes conformément aux normes d'audit. La lutte contre la fraude, qui constitue l'une des missions des auditeurs, est donc conditionnée par certaines normes professionnelles d'audit et de comptabilité.

10-Définition de la fraude fiscale

La fraude fiscale traduit le réflexe habituel du contribuable qui se croit surimposer ; et qui de ce fait cherche par tous les moyens pour éluder à l'impôt. Elle est définie comme « Une infraction à la loi fiscale ayant pour but d'échapper à l'imposition ou d'en réduire les bases » **MELH L. (1959)**.

11-Définition du comportement opportuniste

Le comportement opportuniste est la manière ou la qualité de celui qui suit dans un organisme affaibli. Ce qui permet à ce dernier à tirer le meilleur parti des circonstances, parfois en le faisant à l'encontre des principes moraux. Selon le dictionnaire français **LAROUSSE**.

12-Commissariat aux comptes

C'est le contrôle légal des comptes effectué par un professionnel compétent et indépendant qui a pour finalité de garantir la fiabilité de l'information comptable et financière produite par l'entreprise et de concourir à la sécurité des relations commerciales, financières et boursières.

Ainsi le commissaire aux comptes a pour mission de vérifier les valeurs et les documents comptables en vigueur. Il certifie les états financiers, personnels et consolidés, et intervient lorsque les opérations particulières sont décidées par l'entreprise ou lorsque des événements particuliers surviennent et sont de nature à remettre en cause la continuité de l'exploitation. Il est nu conseil de l'entreprise et peut donner son avis sur le bon fonctionnement des procédures comptables ainsi que sur la régularité de certaines opérations.

13-Différents types d'audit

D'une manière générale, on peut noter qu'à chaque niveau d'objectif correspond un type d'audit interne.

a-L'audit comptable et financier

La définition même de l'audit suppose une appréciation possible de la réalité par comparaison à une norme. D'ici l'audit comptable et financier tire son sens. La réalité informationnelle produite par l'entreprise est comparée à la norme (les règles, les lois, les méthodes d'enregistrement et les instructions de la direction générale). L'action de l'audit interne concerne, entre autres : l'appréciation du degré de contrôle interne comptable mis en place par l'entreprise dans le but de se prononcer sur la fiabilité, la régularité, la conformité et la sincérité de l'information comptable et financière produite par l'entreprise.

b-L'audit opérationnel

À ce niveau, l'auditeur interne évalue périodiquement et continuellement toutes les opérations de l'organisation en vue d'aider les gestionnaires à améliorer les rendements de leurs unités par l'appréciation objective des opérations et de la formulation des recommandations appropriées.

c-L'audit de direction ou du management

Sa connotation reste confuse. Pour les uns, il est la forme synthétique de divers audits opérationnels. Pour d'autres, l'audit de direction est ce que ferait le *propriétaire* de l'entreprise s'il avait le temps et les techniques appropriées sur tous les aspects de la gestion de son entreprise.

14-Catégories d'audits

Suivant les liens entre auditeurs et audités, et l'objectif de l'audit, on peut classer les audits en trois grandes catégories. Voici le résumé des critères déterminants le type d'audit auquel on a à faire.

Tableau^o2 : Catégories d'audit

Catégories	Audit	Auditeur	Référentiel	Définition	Objectif
1 ^{re} partie	Interne	Interne à l'organisme audité ou sous-traité	Défini par l'organisme audité	Audit par l'organisme de ses propres systèmes et procédures.	Assurer l'entretien, le développement et l'amélioration du système.
2 ^e partie	Externe	Externe à l'organisme audité ; choisi par l'organisme auditeur	Défini par l'auditeur	Audit par l'organisme sur ses fournisseurs, sous-traitants, partenaires, etc.	Évaluer la performance de ses fournisseurs / sous-traitants / partenaires.
3 ^e partie	Externe	Externe et indépendant de l'audité	Le référentiel est généralement "standard" ou normatif.	Audit par un organisme qui est commercialement et contractuellement indépendant de l'organisme audité, de ses fournisseurs et de ses clients. L'audit de certification entre dans cette catégorie.	Déterminer si le système d'un organisme a été mis en œuvre et appliqué selon le référentiel indiqué.

Source : Réalisé par MELH. L (1959)

15-Définitions du risque d'audit

Le risque se définit selon **l'Institut de l'Audit Interne et le document de Normes Internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne**, comme la « possibilité que se produise un événement qui aura un impact sur la réalisation des objectifs. Le risque se mesure en termes de conséquences et de probabilité ». Cette obligation de mesure des risques s'impose à l'auditeur, comme suit : « Le responsable de l'audit interne doit établir une planification fondée sur les risques afin de définir les priorités cohérentes avec les objectifs de l'organisation. Le programme des missions d'audit interne doit s'appuyer sur une évaluation des risques réalisée au moins une fois par an et tenir compte du point de vue de la Direction Générale et du Conseil ».

Le Référentiel de contrôle interne comptable DGCP définit les risques comme étant « toutes les situations potentielles entraînant la non atteinte

de l'objectif général ». Il prévoit que « Leur recensement est préalable au contrôle interne comptable » et que par conséquent « Afin de définir un dispositif de contrôle interne comptable performant, les entités doivent mettre en place des systèmes de recensement, d'évaluation et de hiérarchisation des risques en les adaptant à la nature et au volume de leurs opérations. L'entité doit réexaminer régulièrement les risques et son dispositif de contrôle interne comptable afin d'en vérifier la pertinence au regard de l'évolution de l'activité et de l'environnement ».

16-Différents types des risques d'audits

Il s'agit du :

- **risque inhérent** est lié au référentiel adopté, lié au secteur d'activité de l'entreprise. Le commissaire aux comptes évalue le risque inhérent :
 - Au niveau des comptes : l'intégrité de la direction, pressions inhabituelles, nature des activités...
 - Au niveau des soldes des comptes : les comptes pouvant compter des anomalies, la complexité des opérations, le degré de jugement et la vulnérabilité des actifs ;
- **risque lié au contrôle interne** est lié à l'environnement de l'entreprise et aux procédures du contrôle :
 - Évaluation préliminaire du risque lié au contrôle
 - Testes de procédures
 - Qualité et date d'obtention des éléments probants
 - Évaluation finale du risque lié au contrôle ;
- **risque de non détection ou de détection** est lié à la qualité de l'auditeur, c'est la procédure pour l'auditeur de se tromper compte tenue du seuil défini entre les risques inhérents et celui lié au contrôle interne.

Tableau n° 3 : Risque de non détection

Éléments		Risques inhérents		
		Élevé	Moyen	Faible
Risque lié au contrôle interne	Élevé	Faible	Faible	Moyen
	Moyen	Faible	Moyen	Élevé
	Faible	Moyen	Élevé	Élevé

Source : Réalisé par ROSIER C. (1936)

Paragraphe 2 : Les travaux antérieurs et hypothèses de recherche

A / Les travaux antérieurs

Le bon développement d'une entreprise ne s'est pas limité sans faire recours aux cabinets dans leurs différentes prestations. Or la plupart de ces entreprises sont contraintes à des pratiques frauduleuses qui sont déterminées lors de l'audit légal. Les déterminants des pratiques frauduleuses sont entre autres la minimisation du salaire de certains employés, la non-déclaration de certains employés, l'augmentation volontaire de certaines charges.

L'étude de la décision de fraude est initiée par le travail d'ALLINGHAM M. G. et SANDMO A. (1972). Leur modèle traite d'un fraudeur « pur » dénué de scrupule et calculateur qui cherche à maximiser l'expérience de l'utilité associée à la loterie fiscale. Les hypothèses d'imposition proportionnelle du revenu déclaré associée à une pénalité portant sur le revenu dissimulé correspondent aux hypothèses fondatrices du modèle. ALLINGHAM M. G. et SANDMO A. considèrent donc que l'individu cherche à maximiser son utilité espérée dans le cas d'une imposition proportionnelle du revenu déclaré au taux constant avec une pénalité portant sur le revenu dissimilé, le revenu réel du contribuable et la fonction d'utilité du type « Von Neumann Morgenstem » qui traduit l'aversion au risque de l'individu.

La notion de fraude est élargie en tenant compte du fait que « la fraude fiscale embrasse tous les gestes matériels, toutes les opérations comptables, tous les actes juridiques, toute manœuvres et combinaisons auxquels ont recouru des contribuables ou des tiers pour se soustraire à l'application des impôts et des contributions » (ROSIER C.1936). Par contre la fraude fiscale implique nécessairement une violation à la loi fiscale en vue d'échapper totalement ou partiellement à l'impôt voire en vue d'obtenir les remboursements auxquels on n'a pas droit (DASSESE M. et MINNE P. 1996). Ce qui veut dire que non seulement le contribuable échappe à l'impôt mais aussi il se fait rembourser par les sommes auxquelles il n'a pas droit; ce fait se traduit dans la pratique par la constitution des crédits d'impôt fictif.

Toutefois, MELH distingue dans l'action frauduleuse un élément matériel et un élément intentionnel. L'élément matériel est évidemment essentiel. Il n'y a pas de fraude si la base se trouve inférieur à son montant réel du fait de l'application même des dispositions légales ou d'un accord conclu avec l'administration fiscale (évaluation forfaitaire) sur la base d'élément d'appréciation exacte fourni par le contribuable. Si l'élément intentionnel manque (si l'insuffisance, l'erreur, l'omission ont été commis de bonne foi); on ne peut retenir la notion de fraude. Dans cette situation en cas de découverte, le contribuable encourra probablement une pénalité fiscale beaucoup moins sévère quand la bonne foi n'est pas reconnue.

L'identification des facteurs influents grâce au module des entreprises constitue l'une des premières étapes clé dans la détection des fraudes. Quelles sont les autres caractéristiques qui s'observent habituellement avec la fraude elle-même ? Dès lors que ces phénomènes et ces caractéristiques peuvent être isolés, il devient beaucoup plus facile de prévoir et détecter les fraudes.

B / Hypothèses de recherche

Pour atteindre ses objectifs, nous avons formulé des hypothèses devant

servir de base à la collecte des informations :

H1 : La minimisation du résultat net et de l'impôt sur le bénéfice sont les déterminants des pratiques frauduleuses dans les PME.

H2 : Les dirigeants des PME adoptent consciemment les pratiques frauduleuses.

Section 2 : Cadre méthodologique et opératoire de la recherche

Paragraphe 1 : La démarche méthodologique

Dans ce paragraphe nous allons mettre en exergue la méthodologie de recherche adoptée, les difficultés rencontrées et les limites de l'étude. La méthodologie de recherche traduit l'ensemble des techniques et procédures adoptées pour arriver à bout de notre recherche.

A/ Méthode de collecte des données

L'obtention des informations fiables et complètes dans une étude exige l'utilisation des techniques et outils appropriés en vue de vérifier les hypothèses formulées. Les techniques de collectes des données sont les suivantes :

1-La recherche documentaire

Les informations documentaires obtenues ont permis de développer la problématique de la recherche. Elles ont permis d'avoir une connaissance plus approfondie sur les déterminants des fraudes constatés lors de l'audit légal. Les documents (ouvrages, mémoires et rapports) du centre de documentation du cabinet CACOGEC, de la bibliothèque de l'UAC, des sites internet et des manuels de procédures ont été consultés.

2-Echantillonnage

La base de données qui sert de cadre à la présente étude est fournie par CACOGEC. Ce cabinet est spécialisé aussi bien dans l'assistance comptable, que dans l'audit externe des firmes privées et publiques au Bénin.

En raison des outils d'analyse dont nous disposons, nous allons tirer au hasard soixante (60) dirigeants parmi lesquels figurent le personnel du

CACOGEC et ceux de ses entreprises auditées.

Par ailleurs, afin d'atteindre nos objectifs, ceux d'obtenir des informations réelles et fiables, nous nous sommes orientés vers le personnel du CACOGEC intervenant régulièrement dans les missions d'audits. Ainsi ne pouvant pas interroger la population dans sa totalité, nous avons décidé de réaliser la collecte des données par un sondage. Alors, l'échantillon représentatif de cette population ciblée est composé de quelques responsables et agents de direction.

3-Le questionnaire

La vérification des hypothèses a nécessité des enquêtes. Nos enquêtes ont été effectuées moyennant deux questionnaires :

- Le premier questionnaire est adressé au personnel du CACOGEC que nous avons ciblé. Ceci nous a permis d'être bien informés sur le service que CACOGEC rend à ses clients. Aussi, nous comprenons les pratiques frauduleuses dans les PME.
- Le second questionnaire est adressé à un ensemble d'entreprises auditées par CACOGEC que nous avons ciblées. Il est adressé aux Directeurs Généraux, aux comptables, aux contrôleurs internes, aux chefs de missions et à d'autres opérationnels. En effet, nos contacts avec ces entreprises nous ont permis de comprendre les facteurs déterminants des pratiques frauduleuses.

Toutes ces informations recueillies nous ont permis de comprendre les déterminants des pratiques frauduleuses repérées lors des audits dans les PME (voir annexe 3).

4-Entretiens

Nous avons eu des entretiens avec les agents du cabinet ainsi qu'avec des agents d'entreprises comme le Directeur Général, les chefs de missions, les comptables etc. Ces entretiens nous ont permis d'entrer en communication avec

les réalités de la population enquêtée sur les déterminants des fraudes repérées lors des audits dans les PME.

B/ Méthode de traitement des données

Le dépouillement des données issues des rapports ainsi que le traitement des données ont été effectués dans les tableaux avec des logiciels Excel ou Word.

C/ Méthode d'analyses des données

Les données résultantes des questions seront vérifiées à travers l'appréciation des réponses obtenues au cours des entretiens.

Paragraphe 2 : Cadre opératoire de la recherche

1-Critère de validation des hypothèses

Dans cette partie, nous précisons comment confirmer ou infirmer les deux hypothèses ci- dessus énumérées.

- La validation de l'hypothèse1 qui s'intitule: « La minimisation du résultat net et de l'impôt sur le bénéfice sont les déterminants des pratiques frauduleuses dans les PME » se fera à la base de la règle de l'optimum issu de nos enquêtes. En supposant que le poids total de deux variables est égal à 100%, en temps normal chacune aura moyennement 50% comme poids. La variable qui aura un poids au moins à 51% sera retenue. Cette hypothèse sera confirmée si au moins 51% des avis recueillis sont favorables.
- La validation de l'hypothèse2 qui s'intitule: «Les dirigeants des PME adoptent consciemment les pratiques frauduleuses » se fera sur la base des résultats issus de nos enquêtes. En supposant que le poids total de trois variables est égal à 100%, en temps normal chacune aura moyennement 33,33% comme poids. Les variables qui auront des poids au moins à 34% seront retenues. Cette hypothèse sera confirmée si au moins 34% des avis recueillis sont favorables.

2-Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées lors de cette étude sont d'ordre financier et matériel. De ce fait, ces difficultés sont liées à la réticence de certains responsables à fournir des informations et aux temps fixés car le thème a été reformulé plusieurs fois. Ce sont ces difficultés qui ont constitué des obstacles pour un bon déroulement de cette présente étude.

3-Limites des données

Une étude sur un thème aussi complexe que les déterminants des fraudes repérées lors des audits dans les PME peut parfaitement présenter des limites. Ces contraintes, dans le cas d'espèces, sont liées à la nature même de l'étude (recherche documentaire) mais aussi aux supports nécessaires pour la fiabilité de l'étude (base des données). Des limites spécifiques méritent d'être signalées :

- Le temps consacré à la localisation et à la collecte des données renseignent peu sur les fraudes ;
- Le temps disponible pour conduire la recherche pèse sur la rédaction du mémoire.

Chapitre 3 : **CADRE
EMPIRIQUE DE LA
RECHERCHE**

Ce chapitre est organisé en deux sections. La première aborde la présentation et l'analyse des résultats. La deuxième présente la vérification des hypothèses, recommandations et suggestions.

Section1 : Présentation et analyse des résultats

La présentation et l'analyse des résultats font l'objet de cette section.

Paragraphe1 : Présentation des résultats

A-Présentation des résultats liés à l'hypothèse (H1)

Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après :

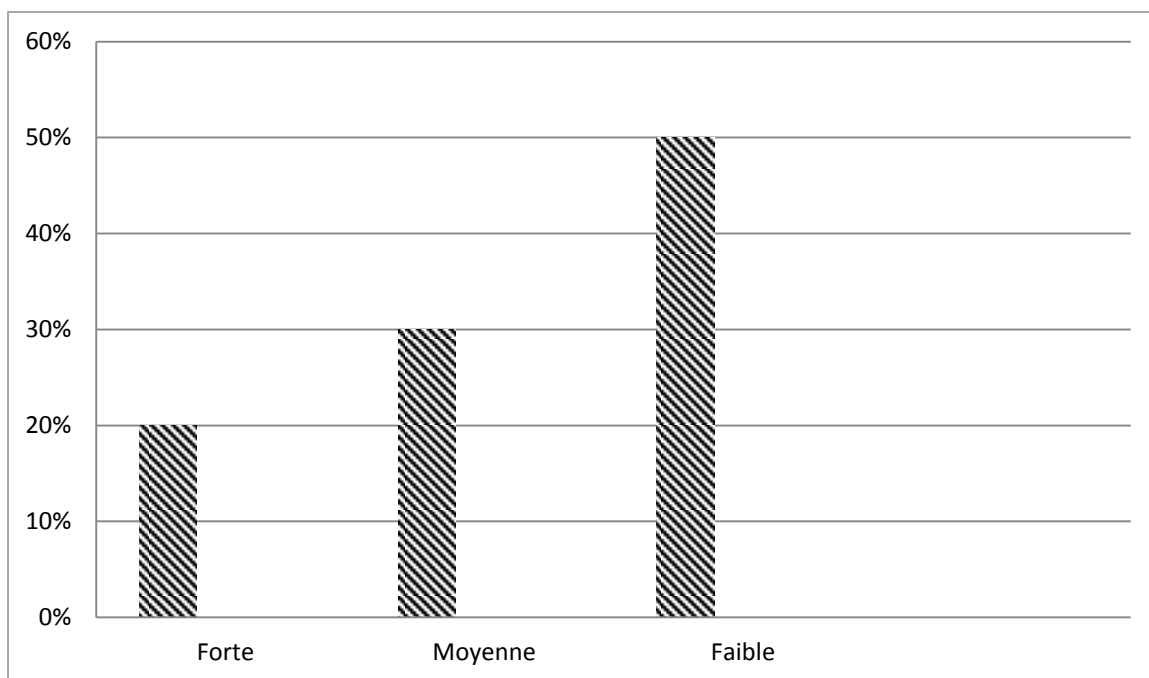
Tableau n°4 : Appréciation du personnel face aux pratiques frauduleuses dans les PME.

Question	Modalités	Résultats	Fréquences en %
Comment appréciez-vous les pratiques frauduleuses dans les PME?	Forte	12	20
	Moyenne	18	30
	Faible	30	50
Total		60	100

Source : Résultat de l'enquête

Sur l'ensemble des personnes enquêtées, 12 personnes apprécient que les pratiques frauduleuses dans les PME sont fortes alors que 18 apprécient qu'elles sont moyennes par contre 30 disent qu'elles sont faibles.

Graphique n°2 : Diagramme en bande sur l'appréciation du personnel face aux pratiques frauduleuses



Source : Résultat de l'enquête

Il est remarquable dans ce graphique que la variable « faible appréciation du personnel face aux pratiques frauduleuses » prend le degré le plus élevé.

Tableau n°5 : Avis du personnel par rapport aux déterminants des pratiques frauduleuses.

Question	Modalités	Résultats	Fréquences en %
Nos suggestions ou recommandations sont-elles prises en compte pour identifier les fraudes dans les PME?	Oui	30	50
	Non	20	33,33
	Aucune idée	10	16,67
Total		60	100

Source : Résultat de l'enquête

Ce tableau montre que sur les 60 enquêtés, 30 affirment que nos recommandations sont prises en compte pour identifier les fraudes dans les PME, malgré que 20 prouvent le contraire 10 n'ont aucune idée.

Tableau n°6 :L'appréciation du personnel face aux pratiques frauduleuses dans les PME.

Question	Modalités	Résultats	Fréquences en %
Selon vous la minimisation du résultat net et l'impôt justifient-elles les pratiques frauduleuses ?	Oui	50	83,33
	Non	10	16,67
Total		60	100

Source : Résultat de l'enquête

Il résulte de ce tableau que sur les 60 enquêtés, 50 acceptent que la minimisation du résultat net et l'impôt justifient les pratiques frauduleuses par contre 10 l'infirment.

Tableau n°7 : L'appréciation du personnel par rapport à la non-déclaration des employés.

Question	Modalités	Résultats	Fréquences en %
La non-déclaration de certains employés justifie-t-elle les pratiques frauduleuses ?	Oui	55	91,67
	Non	05	8,33
Total		60	100

Source : Résultat de l'enquête

Ce tableau nous montre que sur les 60 enquêtés, 55 affirment que la non-déclaration de certains employés justifie les pratiques frauduleuses alors que 05 prouvent le contraire.

Tableau n°8 : L'appréciation du personnel sur la rémunération des salaires par rapport aux fraudes.

Question	Modalités	Résultats	Fréquences en %
La rémunération à base d'action incite-elle le personnel à la performance ou à la fraude ?	Performance	10	16,67
	Fraude	50	83,33
Total		60	100

Source : Résultat de l'enquête

Il résume de ce tableau que sur les 60 enquêtés, 50 acceptent que la rémunération à base d'action incite le personnel à la fraude par contre 10 disent qu'il incite à la performance.

B- Présentation des résultats liés à l'hypothèse (H2)

Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après :

Tableau n°9 : L'avis du personnel par rapport à la nature des pratiques frauduleuses.

Question	Modalités	Résultats	Fréquences en %
Les pratiques frauduleuses dans les PME se font-elles de façon consciente ?	Oui	25	41,67
	Non	20	33,33
	Aucune idée	15	25
Total		60	100

Source : Résultat de l'enquête

Il ressort ici que sur les 60 enquêtés, 25 sont d'avis que les pratiques frauduleuses dans les PME se font de façon consciente, malgré que 20 l'infirment et 15 n'ont aucune idée.

Tableau n°10 :L'avis du personnel par rapport à la nature des pratiques frauduleuses.

Question	Modalités	Résultats	Fréquences en %
Les pratiques frauduleuses dans les PME se font-elles de façon inconsciente ?	Oui	21	35
	Non	16	26,67
	Aucune idée	23	38,33
Total		60	100

Source : Résultat de l'enquête

Il ressort ici que sur les 60 enquêtés, 21 sont d'avis que les pratiques frauduleuses dans les PME se font de façon inconsciente, malgré que 16 l'infirmement et 23 n'ont aucune idée.

Tableau n°11 :L'avis du personnel par rapport à la nature des pratiques frauduleuses.

Question	Modalités	Résultats	Fréquences en %
Les pratiques frauduleuses dans les PME se font-elles à la fois consciente et inconsciente ?	Oui	35	58,33
	Non	23	38,34
	Aucune idée	2	3,33
Total		60	100

Source : Résultat de l'enquête

Il ressort ici que sur les 60 enquêtés, 35 sont d'avis que les pratiques frauduleuses dans les PME se font à la fois conscient et inconsciente, malgré que 23 l'infirmement et 02 n'ont aucune idée.

Tableau n°12 : Avis sur le comportement du personnel par rapport aux fraudes

Question	Modalités	Résultats	Fréquences en %
Les pratiques frauduleuses sont-elles des mauvais comportements appliqués dans les PME?	Oui	100	100
	Non	0	0
	Aucune idée	0	0
Total		60	100

Source : Résultat de l'enquête

Ce tableau nous montre que sur les 60 enquêtés, la quasi-totale (100%) acceptent que les pratiques frauduleuses sont des mauvais comportements appliqués dans les PME.

Paragraphe2 : Analyse des résultats

L'analyse des résultats se fera sur la base des résultats de l'enquête consignés dans les tableaux.

Tableau n°4 :

De ce tableau, il en ressort que 20% des enquêtés apprécient que le niveau des pratiques frauduleuses par le personnel est fort alors que 30% des enquêtés approuvent que le niveau des pratiques frauduleuses par le personnel est moyen, néanmoins 50% des pratiques frauduleuses par le personnel est faible.

Tableau n°5 :

De ce tableau, il en ressort que 50% des enquêtés approuvent que les suggestions et recommandations sont prises en compte pour l'identification des fraudes alors que 33,33% déclarent que ces dernières ne sont pas prises en compte et que 16,67% des enquêtés n'ont aucune idée.

Tableau n°6 :

De ce tableau, il en ressort que 83,33% des enquêtés soutiennent que la

minimisation du résultat net et l'impôt justifient les pratiques frauduleuses alors que 16,67% des enquêtés infirment que la minimisation du résultat net et l'impôt ne justifient par les pratiques frauduleuses.

Tableau n°7 :

Les résultats de ce tableau montrent que 91,67% des enquêtés acceptent que La non-déclaration de certains employés justifie évidemment les pratiques frauduleuses par contre, 8,33% des enquêtés pensent autrement.

Tableau n°8 :

De ce tableau, il en ressort que 16,67% des enquêtés affirment que la rémunération à base d'action incite le personnel à la performance tandis que 83,33% des enquêtés affirment que la rémunération à base d'action incite le personnel à la fraude.

Tableau n°9 :

Les résultats de ce tableau montrent que 41,67% des enquêtés pensent que les pratiques frauduleuses dans les PME se font de façon consciente alors que 33,33% l'infirment, néanmoins 25% n'ont aucune idée.

Tableau n°10 :

De ce tableau, il en ressort que 35% des enquêtés affirment que les pratiques frauduleuses dans les PME se font de façon inconsciente alors que 26,67% l'infirment, néanmoins 38,33% n'ont aucune idée.

Tableau n°11 :

Les résultats de ce tableau montrent que 58,33% des enquêtés acceptent que les pratiques frauduleuses dans les PME se font à la fois consciente et inconsciente tandis que 38,88% des enquêtés donnent un avis défavorable, néanmoins 3,33% des enquêtés n'ont aucune idée.

Tableau n°12 :

De ce tableau, il en ressort que la quasi-totale (100%) des enquêtés acceptent que les pratiques frauduleuses sont des mauvais comportements

appliqués dans les PME.

Section2 : Vérification des hypothèses, recommandations et suggestions

Paragraphe1 : Vérification et recommandations

A-Vérification des hypothèses

Le seuil de décision fixé pour les deux hypothèses à vérifier respectivement est que toutes les variables explicatives ayant un poids moyennement supérieur à 50% et 33,33% seront retenues.

Hypothèse n°1

L'hypothèse n°1 est libellée comme suit : « La minimisation du résultat net et de l'impôt sur le bénéfice sont les déterminants des pratiques frauduleuses dans les PME ». Pour avoir un résultat net réduit, l'entreprise agit sur les charges en les augmentant ou sur les produits en les minimisant ce qui conduit à un montant aussi réduit à verser à l'État. Les questions n°1 ; 2 ; 3 ; 4 et 5 ont permis de vérifier l'hypothèse 1. La réponse à la question n°3 qui se présente comme : « Selon vous la minimisation du résultat net et l'impôt justifient –elles les pratiques frauduleuses ? » dont la réponse se trouve dans le tableau n°7 plus haut a été l'élément central de vérification en ce point.

À partir des résultats de la question n°3 issus de l'enquête, il en ressort que sur 100% des enquêtés 83,33% soutiennent que la minimisation du résultat net et l'impôt justifient les pratiques frauduleuses alors que 16,67% des enquêtés infirment que la minimisation du résultat net et l'impôt ne justifient pas les pratiques frauduleuses.

Ainsi, au regard du critère de vérification stipulé : «Toute variable explicative ayant un poids au moins à 50% sera retenue » et de tout ce qui précède ; l'hypothèse n°1 formulée : « La minimisation du résultat net et de l'impôt sur le bénéfice sont les déterminants des pratiques frauduleuses dans les PME » est confirmée.

Hypothèse n°2

L'hypothèse n°2 se présente comme suit : « Les dirigeants des entreprises adoptent consciemment les pratiques frauduleuses ». Les questions n°6 ; 7 ; 8 et 9 nous permettent de vérifier l'hypothèse n°2. Il est important de souligner que la question n°6 donne plus de motif sur la nature consciente des pratiques frauduleuses qu'adoptent les dirigeants des entreprises.

D'après les résultats de l'enquête, il en ressort que sur 100% des enquêtés 41,67% pensent que les pratiques frauduleuses dans les PME se font de façon consciente alors que 33,33% des enquêtés l'infirmement, néanmoins 25% n'ont aucune idée.

Ainsi, au regard du critère de vérification stipulé : « Toute variable explicative ayant un poids au moins à 33,33% sera retenue » et de tout ce qui précède; l'hypothèse n°2 formulée : « Les dirigeants des entreprises adoptent consciemment les pratiques frauduleuses » est confirmée.

B-Recommandations

S'il n'est guère de définir une structure qui serait universellement applicable, on peut néanmoins préciser au personnel du CACOGEC certaines des caractéristiques organisationnelles qu'une structure doit posséder enfin d'être performante :

- des objectifs clairs : le cabinet, en tant qu'entité et les unités qui la composent doivent avoir des objectifs réalisables, clairement définis. Ces objectifs doivent être connus de tous.
- des responsabilités bien identifiées: les dirigeants au sommet de l'organigramme du cabinet doivent être conscients de l'étendue et des limites de leurs propres responsabilités, ainsi que de celles qu'ils ont déléguées à leurs subordonnés. En effet, un subordonné à qui une responsabilité a été déléguée doit disposer d'une autonomie suffisante pour pouvoir l'exercer.

- de la flexibilité : les entreprises doivent être assez flexibles pour permettre au cabinet de s'adapter aux éventuels changements de stratégie.

Ainsi, ses caractéristiques vont permettre de comprendre les objectifs stratégiques et d'être motivé afin de déterminer la fraude. La fonction principale des dirigeants d'un cabinet face aux pratiques frauduleuses consiste à formuler la stratégie et à exprimer celle-ci sous forme d'objectifs claires. Donc, il peut être conclu qu'à un niveau élevé de fraudes repérées dans une entreprise, celle-ci sera sanctionnée par les structures compétentes.

Toutefois, les déterminants de fraudes ne doivent pas pour autant être totalement figées. Des pratiques frauduleuses peuvent survenir consciemment ou inconsciemment. IL revient à l'auditeur d'être honnête (de ne pas être corrompu) dans sa mission.

Donc, afin que les pratiques frauduleuses soient peu corrigées, il est important que les entreprises fassent régulièrement recours aux audits.

Paragraphe2 : Suggestions et conditions de mise en œuvre

Il n'existe pas d'actions, de sensibilisations et d'accompagnement universels, c'est-à-dire qui pourraient convenir à l'ensemble des entreprises en raison de leurs caractéristiques et de leurs systèmes de fonctionnement diversifiés. Toutefois, à la lumière des résultats obtenus, les suggestions suivantes sont nécessaires.

- Identifier les pratiques frauduleuses et prendre les dispositions nécessaires dans les meilleurs délais
- Bien élaborer le rapport d'audit définitif.
- Élaborer une politique de la pratique frauduleuse des recommandations formulées lors des audits au cours du suivi de leur mission.
- Mettre en œuvre un système de sanctions pour décourager les entreprises fraudeuses.
- Faire comprendre au personnel, l'importance des recommandations

formulées à l'issu des missions d'audits.

- Donner les moyens financiers nécessaires aux auditeurs afin d'atteindre leurs objectifs.



CONCLUSION

La réalisation d'un contrôle suffisant et efficace comme une mesure efficace sur les pratiques frauduleuses dans les PME est subordonnée à la mise en œuvre d'un certain nombre de mesure sans lesquelles la fraude ne saurait être totalement éradiquée. Au Bénin la mobilisation de certaines charges frauduleuses est fondée sur le système déclaratif où le contribuable lui-même liquide l'impôt à payer. L'asymétrie d'information propre à un tel système donne déjà une opportunité de fraude au contribuable dans la mesure où celui-ci à la possibilité de tout déclarer.

Ainsi la mobilisation des pratiques frauduleuses est favorisée par cet incivisme des citoyens, qui pour diverses autres raisons n'ont qu'un souci permanent ; celui d'échapper au résultat net. La fraude est un mal qui affecte sérieusement les entreprises et constitue aussi un frein au développement. Il est donc urgent de prendre radicalement des décisions à l'encontre de ce mal.

La présente étude nous a permis d'identifier les pratiques frauduleuses pouvant servir, de comprendre sur les déterminants des fraudes dans les PME.

Malheureusement, au Bénin la fraude dans les entreprises est handicapée par l'insuffisance des moyens requis pour sa mise en œuvre. Ces pratiques frauduleuses sont : l'augmentation volontaire de certaines charges (les provisions et les amortissements) ; la création des salaires fictifs ; la dissimulation de certains produits étant aussi présentés comme des déterminants des fraudes repérées, il est nécessaire voire indispensable que l'État et les dirigeants :


- ✚ allègent la charge (la maximisation du salaire) au contribuable, et au moyen d'une révision périodique en tenant compte de la conjoncture économique ;
- ✚ veillent à ce que tout le personnel contribue à la couverture de ses charges, qu'il soit politicien ou non ;
- ✚ assurent une gestion saine et transparente des fonds et impôts collectés.

La mise en œuvre de ces différentes mesures, accompagnée d'une sincère et acharnée lutte contre la fraude constitue à notre humble avis la théorie appropriée pour les déterminants des fraudes repérées lors des audits dans les PME.



BIBLIOGRAPHIE

- Audit et Contrôle Interne Collection dirigée par Pierre VIERNIMMEN
 - Commissaire aux comptes. Missions et Responsables de Marc DOMINGO
 - Contrôle et Expertise Comptable de Léo CHARDONNET et Roland GUINAMARD
 - Déroulement Mission d'audit interne de N.HANS-KWETEVEIE,
 - Élaboration du Tableau Financier de Ressources et Emplois (TAFIRE) du CACOGEC
 - Guide de Self-audit de Pierre SCHICK Olivier Lémant
 - L'Apprentissage de la Politique Générale d'Entreprise (PGE)
 - L'audit externe au service des dirigeants d'entreprises de Gilbert RIEBOL
 - Manuel des procédures de gestion du Cabinet de Conseil de Gestion et d'Expertise Comptable (CACOGEC)
 - Introduction Générale à l'Audit Interne
 - Mémoire de: AHOHOUINDO D. Sikanvi et ABOUBOUO.Gérard, (2014), « Analyse des pratiques budgétaires des structures de financement décentralisées: cas de la CLCAM d'Abomey Calavi», UAC
 - Mémoire de : KPADONOU F. Jean-André et BOKO S. Fabricia, (2014), «L'importance de la mission d'assistance comptable aux entreprises Béninoises par les cabinets d'expertise comptable : cas des entreprises clientes du CACOGEC », UAC
 - Mémoire de: LEGONOU Patrick Serge, (2012), « Contribution à l'amélioration de l'audit interne et contrôle de la fraude dans les IMF : cas de ALIDé-Bénin », UAC
 - Mémoire de: AMEHOUNOU Judicaël et KOUVI Aubain, (2013), « L'effet de l'audit interne dans l'évaluation de la performance des prestations de services dans les entreprises publiques : cas du Port Autonome de Cotonou», UAC
- www.google.com
- www.memoireonline.com



ANNEXES

Annexe 1 : La fiche signalétique du CACOGEC

Dénomination : Cabinet d'Audit de Conseil de Gestion et d'Expertise

Comptable

Sigle usuel : C.ACO.G.E.C

Siège social : Cotonou derrière 10^{em} arrondissement, ex mairie de Kouhounou

Objet social : Assistance comptable, Audit, Surveillance-conseil

Capital social : 1000.000 FCFA

Boite postale : 03BP 1952 COTONOU

Téléphone : (+229) 21380698/: (+229) 21382198

IFU : N°3201001566117

Date de création : 16 Septembre 1986

Nature juridique : SARL

Registre fiscal : Droit commun

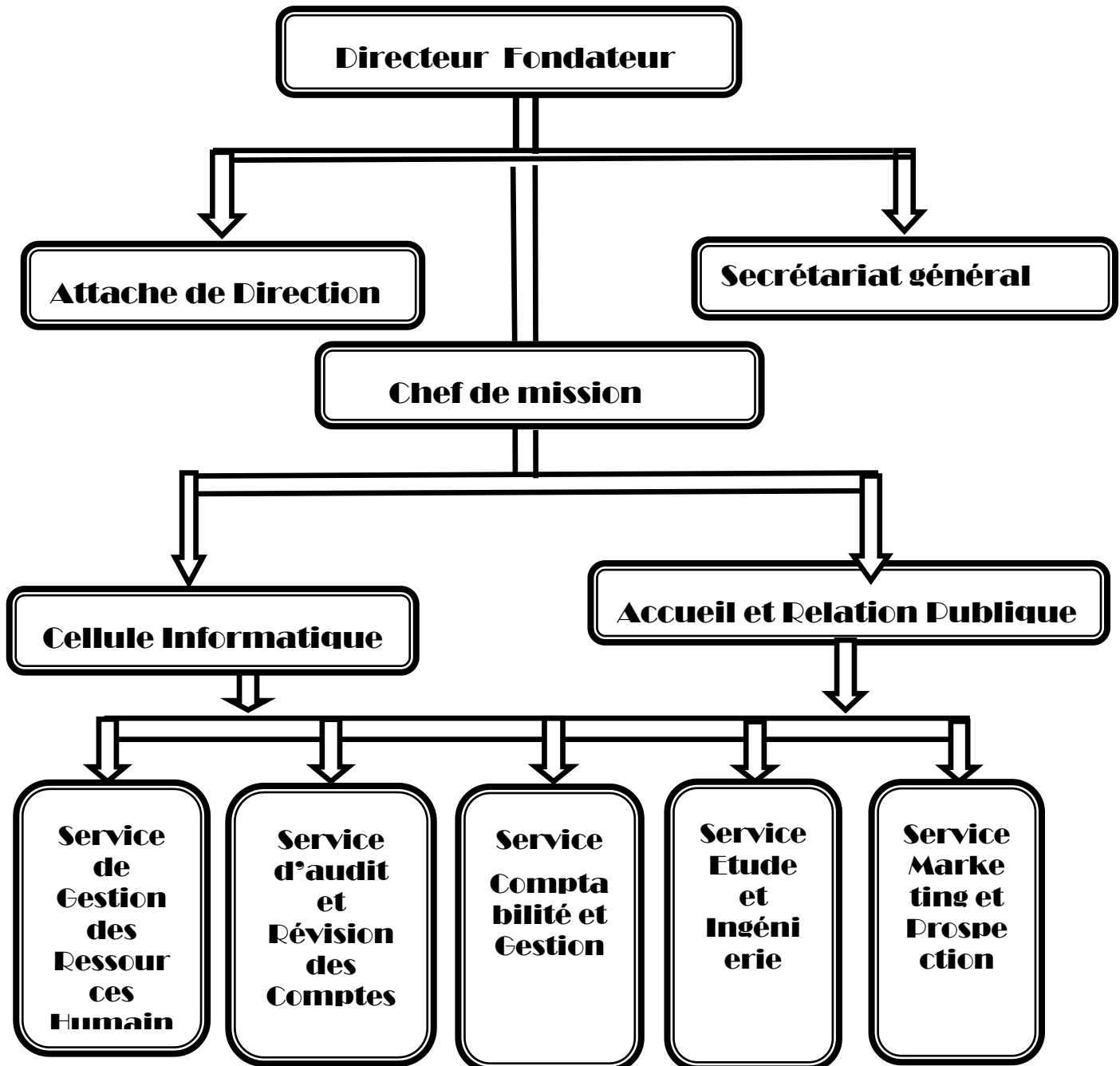
Effectif du personnel : quatorze (14)

Directeur Général : Philippe Bonou AHIDOTE

Nationalité : Béninoise

Numéro de registre de commerce : N°07B186

Annexe 2 : L'Organigramme du CACOGEC se présente de la manière suivante



Annexe3 : Questionnaire adressé aux personnels

Bonjour Monsieur/ Madame.....

Merci de bien vouloir sacrifier un peu de votre temps si cher à vous pour répondre à ces quelques questions dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de fin de formation en Licence Professionnelle, option Gestion, spécialité Comptabilité Audit et Contrôle de Gestion. Nous vous prions de bien vouloir apporter votre contribution à la réalisation de ce travail en répondant aux questions suivantes.

Notre thème de recherche est : « Les déterminants des fraudes repérées lors des audits dans les PME : cas des entreprises auditées par CACOGEC ».

1- Que savez-vous des pratiques frauduleuses dans les PME ?

.....
.....

2- Citer quatre déterminants des pratiques frauduleuses

.....
.....

3- Selon vous la minimisation du résultat net et l'impôt justifie-t-elle les pratiques frauduleuses ?

Oui

Non

4- La non-déclaration de certains employés justifie-t-elle les pratiques frauduleuses ?

Oui

Non

5- La rémunération à base d'action insiste-t-elle le personnel à la performance ou à la fraude ?

Performance

Fraude

6- Les pratiques frauduleuses dans les PME se font-elles de façon consciente ?

Oui

Non

Aucune idée

7- Les pratiques frauduleuses dans les PME se font-elles de façon inconsciente ?

Oui

Non

Aucune idée

8- Les pratiques frauduleuses dans les PME se font à la fois consciente et inconsciente ?

Oui

Non

Aucune idée

9- Les pratiques frauduleuses sont –elles des mauvais comportements appliqués dans les PME ?

Oui

Non

Aucune idée

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	i
DEDICACE 1	ii
DEDICACE 2	iii
REMERCIEMENTS	iv
RESUME	v
SUMMARY	vi
SIGLES ET ABREVIATIONS	vii
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES GRAPHIQUES	ix
SOMMAIRE	x
INTRODUCTION	1
<i>Chapitre 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET FONDEMENT DE LA</i>	
RECHERCHE	4
Section 1 : Cadre institutionnel de la recherche	5
Paragraphe 1 : Situation géographique et historique du CACOGEC	5
A/ Situation géographique du CACOGEC	5
B/ Historique du CACOGEC	5
Paragraphe 2 : Missions, activités et partenaires du CACOGEC	6
A/ Missions du CACOGEC	6
B/ Activités du CACOGEC	6
1-Activités principales du CACOGEC	6
a-Organisation et Audit d'Entreprises	6
b-Gestion	7
c- Conseil Juridique et Fiscal	7
d-Expertise comptable	7
2-Activités secondaires du CACOGEC	7
a-Études-Recherches-Restructuration	7
b-Génie civil et BTP	8
c-Ingénierie Informatique	8
d-Sociologie	8
C/ Les partenaires du CACOGEC	9

1-Les Partenaires externes du CACOGEC	9
a-Les clients du CACOGEC	9
b-Les fournisseurs du CACOGEC	9
2-Les partenaires internes du CACOGEC	9
Paragraphe 3 : Structures organisationnelles et ressources du CACOGEC	10
A/ Structures organisationnelles	10
1-Organes de décision	10
a-Assemblée Générale	10
b-Conseil d'Administration	10
c-Commissariat aux Comptes	11
2-Organes de gestion	11
a-La Direction Générale	11
b-Attaché à la Direction	12
c-Secrétariat Général	12
d-Département Audit et Contrôle Interne	12
e-Le Département Comptabilité et Gestion	13
f-Le Département d'Etudes et Ingénierie	13
g-Le Département Marketing et Prospection	14
h-Le Département Informatique	14
B/ Ressources du CACOGEC	14
1-Ressources matérielles	14
2-Ressources humaines	14
3-Ressources financières	15
Section 2 : Fondement de la recherche	15
Paragraphe 1 : Déroulement du stage	15
1- Le service d'accueil	15
2-Les travaux effectués	16
a-Documentation	16
b-Préparation de la mission d'audit	16
3-Les constats du stage	17
4-Les difficultés rencontrées	18
Paragraphe 2 : Problématique, intérêts et objectifs de la recherche	19
A/ Problématique	19
B/ Intérêts de la recherche	20
C/ Objectifs de la recherche	21
1-Objectif général	21

2-Objectifs spécifiques	21
Chapitre 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	22
Section 1 : Cadre théorique	23
Paragraphe 1 : Clarification des concepts	23
1-Généralités sur l'audit externe	23
2-Notion des Petites et Moyennes Entreprises au Bénin.....	25
a-Définition	25
b-Caractéristiques	25
3-Définitions d'audit	25
4-Définition d'audit externe	27
5-Définition d'audit interne.....	27
6-Différence entre audit interne et audit externe	27
7-Définition de L'audit légal.....	28
8-Définition de la fraude	28
9-Détection des fraudes	29
10-Définition de la fraude fiscale	30
11-Définition du comportement opportuniste	30
12-Commissariat aux comptes	30
13-Différents types d'audit	31
a-L'audit comptable et financier	31
b-L'audit opérationnel	31
c-L'audit de direction ou du management	31
14-Catégories d'audits.....	31
15-Définitions du risque d'audit	32
16-Différents types des risques d'audits.....	33
Paragraphe 2 : Les travaux antérieurs et hypothèses de recherche.....	34
A / Les travaux antérieurs	34
B / Hypothèses de recherche.....	35
Section 2 : Cadre méthodologique et opératoire de la recherche	36
Paragraphe 1 : La démarche méthodologique	36
A/ Méthode de collecte des données.....	36
1-La recherche documentaire.....	36
2-Echantillonnage.....	36
3-Le questionnaire.....	37

4-Entretiens.....	37
B/ Méthode de traitement des données.....	38
C/ Méthode d'analyses des données.....	38
Paragraphe 2 : Cadre opératoire de la recherche	38
1-Critère de validation des hypothèses.....	38
2-Difficultés rencontrées.....	39
3-Limites des données.....	39
Chapitre 3 : CADRE EMPIRIQUE DE LA RECHERCHE	40
Section1 : Présentation et analyse des résultats	41
Paragraphe1 : Présentation des résultats.....	41
A-Présentation des résultats liés à l'hypothèse (H1).....	41
Section2 : Vérification des hypothèses, recommandations et suggestions ...	48
Paragraphe1 : Vérification et recommandations.....	48
A-Vérification des hypothèses.....	48
B-Recommandations.....	49
Paragraphe 2 : Suggestions et conditions de mise en œuvre.....	50
CONCLUSION	52
BIBLIOGRAPHIE	54
ANNEXES	56
TABLE DES MATIÈRES	61